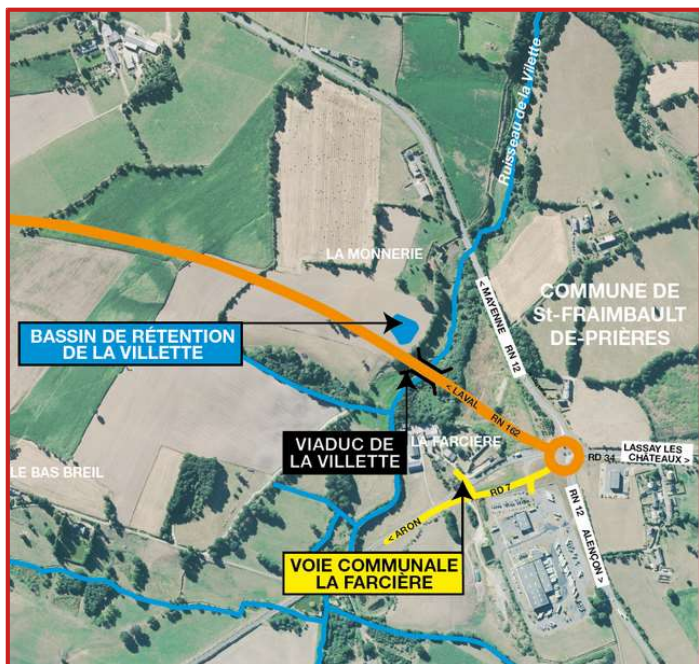


Localisation du chantier



Crédit photo : DREAL PL - Synoptique de la section Nord de la déviation de Moulay Mayenne



Club Régional Ouvrages d'Art Région Bretagne et Pays de la Loire

Chantier du Viaduc de la Villette RN162
Section Nord de la Déviation de Moulay-Mayenne



Crédit photo : MOE Direction Interdépartementale des Routes Ouest - Air2D3

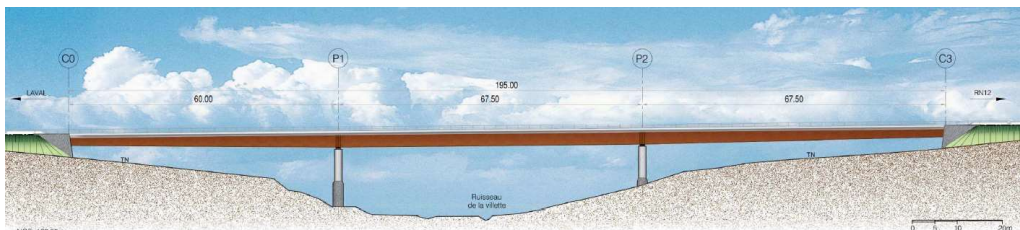
RENCONTRE CROA

En raison de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus, le CROA se déroulera en deux temps :

- **Lundi 23 novembre** : Actualités du domaine ouvrage d'art et présentation du chantier en visioconférence.
- **1^{er} trimestre 2021** : Visite du chantier en respectant les mesures barrières et la distanciation physique.

Ce CROA sera adossé au chantier de construction du Viaduc de la Villette. Cet ouvrage mixte acier-béton de type bipoutre à entretoises de 195 m de long est implanté sur la section Nord de la déviation de Moulay-Mayenne, qui s'étend sur 3,6 km entre la section centrale (giratoire de la Demie-lieue) et la RN12 (giratoire de Coulonges) sur les communes d'Aron et de Saint-Fraimbault-de-Prières. L'ouvrage permet le franchissement du ruisseau de la Villette et d'une vaste zone humide entourant celui-ci. Il est composé de trois travées (60 m - 67.5 m - 67.5 m), de hauteur constante en travée centrale et variable linéairement en travée de rive. Le tablier a une largeur totale de 13,50 m avec un profil en travers bidirectionnel. La charpente métallique est réalisée en acier autopatinable.

Ce chantier mené par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de Loire, est inscrit au contrat de plan État-Région 2015-2020.



Crédit photo : STRATES architecture ouvrages d'art

RENSEIGNEMENTS

Cerema Ouest – Département Mobilités Infrastructures / Groupe Ouvrages d'Art

- **Techniques et logistiques** :

Benoît Poulin : benoit.poulin@cerema.fr - 02 40 12 83 88 - 06 63 33 78 64

Loïc Bliard : loic.bliard@cerema.fr - 02 40 12 83 95 - 06 45 37 13 71

INSCRIPTION

Date limite d'inscription : 19 novembre 2020

Inscription gratuite gratuite exclusivement en ligne, cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://enqueteur.ouest.cerema.fr/index.php/556974?lang=fr>

La COTITA : qu'est-ce-que-c'est ?

La Conférence Technique Interdépartementale sur les Transports et l'Aménagement (CoTITA) est un dispositif mis en place par l'état et l'association des départements de France (ADF).

Les COTITA visent à développer des actions d'animation et de partage de connaissance sur des domaines variés tels que la route, les transports, l'aménagement urbain, l'environnement, les risques, le bâtiment...

Elle rassemble, sur les Régions Bretagne et Pays de la Loire, l'ensemble des représentants des services de l'État du Ministère de la Transition écologique et solidaire et l'ensemble des représentants des services des Conseils Départementaux. Sont aussi associés les services de formation de l'État et des collectivités (CVRH et CNFPT). Cette instance est co-présidée par Jean-Christophe Villemaud, directeur du Cerema Ouest, représentant de l'État et par Céline Bibard, représentante de l'association des directeurs techniques (ADTECH).

09 h 30 **Présentation du déroulement du CROA & Actualités du domaine OA**

Benoît Poulin

(Cerema / DTerOuest / DMI / OA)

10 h 00 **Retour d'expérience sur la précontrainte extérieure**

Clément Coulais

(Cerema / DTerOuest / DLAn / OA)

Construction du Viaduc de la Villette

10 h 30 **Maîtrise d'ouvrage - DREAL des Pays de Loire**

Florian Lautrou

(Division Maîtrise d'ouvrage - Responsable d'opérations)

Mission Maîtrise d'ouvrage et genèse du projet

11 h 00 **STRATES OA - Architecte**

Hervé Vadon

(Directeur infrastructure)

Parti architectural

11 h 15 **Cerema - Assistance à Maîtrise d'œuvre**

Benoît Poulin

Éléments clé de la conception

11 h 30 **Entreprise MARC SA - Mandataire**

Ronan Mesgouez (Directeur des travaux)

Génie civil

11 h 45 **Entreprise MATIERE - Co-traitant**

Christophe Vesvres (Chargé d'affaires OA métalliques)

Boris Dimitrov (Ingénieur travaux OA métalliques)

Charpente métallique

12 h 00 **Échanges**

12 h 30 **Fin de la visioconférence**



VISIOCONFERENCE 23 NOVEMBRE

Visite du chantier reportée au 1^{er} trimestre 2021 en raison du contexte sanitaire (lançage charpente métallique - tronçon N°2)

14 h 30 **Visite du chantier**

Pensez à vous munir de vos équipements de protection individuelle : casque, chaussures de sécurité, gilet de haute visibilité et masque de protection

16 h 30 **Fin de journée**

VISITE DU CHANTIER